



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 03.03.2011

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE ANCIENNE

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2011



Avant-propos

Présentation de la discipline

Par « histoire ancienne », on entend, de façon conventionnelle et nécessairement artificielle, l'étude du monde méditerranéen gréco-romain, depuis l'époque des palais mycéniens au XIII^e siècle avant J.-C. jusqu'à la prise de Rome par Alaric et à la partition juridique de l'Empire romain au début du Ve siècle apr. J.-C.

L'histoire grecque comprend :

L'époque mycénienne et archaïque, de la naissance de l'État au premier grand affrontement avec l'empire perse (vers 1300 – 478 av. J.-C.).

L'époque classique, de l'apogée d'Athènes et de Sparte à la conquête de l'Asie par Alexandre le Grand (478 – 323 av. J.-C.).

L'époque hellénistique, du démembrement de l'empire d'Alexandre à la conquête de l'Égypte par Rome (323 – 30 av. J.-C.).

L'histoire romaine comprend :

L'époque royale, des origines de Rome à l'instauration de la République (~ 750 – 509 av. J.-C.).

L'époque républicaine, marquée notamment par l'annexion de l'Italie, les guerres contre Carthage, la conquête du monde méditerranéen et les guerres civiles (509 – 28 av. J.-C.).

Le Haut-Empire, de la fondation du système du Principat par Octavien Auguste à la mort de l'empereur Sévère Alexandre (27 av. J.-C. – 235 apr. J.-C.).

L'Antiquité tardive, de la mort de l'empereur Sévère Alexandre à la partition juridique de l'empire au début du Ve siècle (235 – 410 apr. J.-C.).

Cours et séminaires

Les séminaires de la deuxième partie du cursus (MA) sont consacrés à des problèmes thématiques plus complexes qui font souvent appel à des connaissances pluridisciplinaires. Les étudiant-e-s y apprennent à conduire et à présenter des recherches de manière indépendante.

À condition de remplir les exigences du plan d'études, les étudiant-e-s peuvent choisir librement les cours et séminaires parmi ceux qui sont proposés chaque année. Elles/Ils veilleront à conserver un juste équilibre entre le monde grec et le monde romain..

Attestations de séminaires

Pour obtenir une attestation de séminaire, les étudiant-e-s doivent fournir un travail personnel qui peut se présenter sous la forme d'une série d'exercices à rendre pendant l'année, d'un exposé oral, d'un travail collectif sur document, ou encore d'un compte rendu écrit d'un article scientifique ou d'une séance du séminaire. Les modalités exactes sont définies au début de chaque enseignement.

Évaluation des modules

Suivant les modules, l'évaluation peut prendre la forme d'un examen écrit (dissertation historique), d'un examen oral, d'un travail écrit (mémoire de MA). Pour plus d'informations sur la durée des examens et sur la longueur des travaux écrits, on se reportera au descriptif individuel de chaque module.

Les étudiant-e-s définissent les sujets de leurs examens d'entente avec les enseignant-e-s de l'unité d'histoire ancienne ; elles/ils doivent prendre contact avec elles/eux avant de s'inscrire au service des examens. L'expérience montre qu'il est nettement préférable de choisir des sujets en rapport avec les enseignements suivis.



Combinaison de disciplines

Les étudiant-e-s qui désirent approfondir leurs connaissances du monde méditerranéen et proche-oriental dans l'Antiquité sont vivement encouragé-e-s à choisir leurs modules à option au niveau du MA en sciences de l'Antiquité. Les disciplines suivantes, par exemple, constituent un complément idéal à l'étude de l'histoire ancienne:

◇ Grec ancien	◇ Histoire des religions
◇ Grec byzantin	◇ Égyptologie
◇ Latin	◇ Mésopotamie
◇ Archéologie classique	◇ Arménien

Pour celles et ceux qui s'intéressent à l'histoire, il est recommandé de choisir l'histoire générale comme module à option au niveau du MA.

Connaissance des langues anciennes et modernes

Tous les enseignements et tous les examens se déroulent en français. Cependant, lors de la préparation des séminaires et des examens, les étudiant-e-s auront à consulter des ouvrages scientifiques (dictionnaires, manuels, livres et articles) en anglais ou en allemand, éventuellement en italien. De bonnes connaissances passives dans ces trois langues sont suffisantes.

Dans le cadre des séminaires de niveau avancé (MA2 et MA3) et de la rédaction du mémoire, les étudiant-e-s doivent être en mesure de comprendre et d'interpréter des documents anciens en langue originale, pour lesquels il n'existe pas toujours de traduction. Voir les conditions d'admission ci-après.

Conditions d'admission

Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

Les étudiant-e-s qui souhaitent obtenir une maîtrise en histoire ancienne doivent connaître le latin ET le grec (niveau maturité ou diplôme équivalent).

Les étudiant-e-s qui ne sont pas titulaires d'une maturité ou d'un diplôme équivalent comportant le latin ET le grec doivent suivre les initiations à la langue grecque ET à la langue latine dispensées à l'Université de Genève. Elles/Ils prendront contact dès le début de leurs études avec les enseignant-e-s des disciplines concernées.

Les étudiant-e-s qui suivent l'initiation aux deux langues classiques doivent en principe avoir présenté l'une des attestations au service des examens au cours de leur BA, et ils doivent présenter l'autre attestation au plus tard lors de l'inscription au module MA3. Les étudiant-e-s qui ne répondent pas à cette double exigence devront s'y soumettre en commençant leur MA.



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Module MA1	Histoire grecque ou romaine ou régionale I, niveau avancé	12 crédits
Description	Ce module permet aux étudiant-e-s avancé-e-s de compléter leur formation en participant à des séminaires portant sur des thèmes en relation avec les sujets de recherche des enseignants de l'unité, ou à des séminaires interdisciplinaires organisés par le département.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de CR, Histoire grecque ou romaine.• 2h/Semestre de SE, Histoire grecque ou romaine ou régionale.• 2h/Semestre de SE, Histoire grecque ou romaine ou régionale.	
Attestation	<ul style="list-style-type: none">• 2 attestations (1 par séminaire) à obtenir selon des modalités définies au début de l'enseignement.	
Evaluation	1 examen écrit (dissertation d'histoire grecque ou romaine ; 6 heures).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA2	Histoire grecque ou romaine ou régionale II, niveau avancé	12 crédits
Description	Ce module permet aux étudiant-e-s avancé-e-s de compléter leur formation en participant à des séminaires portant sur des thèmes en relation avec les sujets de recherche des enseignants de l'unité, ou à des séminaires interdisciplinaires organisés par le département.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de SE, Histoire grecque ou romaine ou régionale.• 2h/Semestre de SE, Histoire grecque ou romaine ou régionale.	
Attestation	<ul style="list-style-type: none">• 2 attestations (1 par séminaire) à obtenir selon des modalités définies au début de l'enseignement.	
Evaluation	1 examen oral (env. 30 minutes).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module MA3	Epigraphie et institutions, niveau avancé	12 crédits
Description	Ce cours-séminaire est destiné à des étudiant-e-s avancé-e-s qui ont déjà des connaissances en épigraphie grecque ou en épigraphie latine ; il a pour objectif de compléter leur formation dans la lecture et l'interprétation de documents en langue originale.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE, Epigraphie grecque ou latine. 	
Attestation(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices à rendre dans le SE selon des modalités définies au début des enseignements. 	
Evaluation	1 examen oral (sur la base d'un dossier de textes ; env. 30 minutes).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	L'épigraphie latine et l'épigraphie grecque ne sont enseignées qu'une année sur deux, en alternance. Les étudiant-e-s astreint-e-s au rattrapage du grec ET/OU du latin doivent impérativement en tenir compte dans l'organisation de leur cursus.	

Mémoire	30 crédits
Description	<p>Le mémoire doit permettre aux étudiant-e-s avancé-e-s de montrer leur capacité à conduire une recherche de manière indépendante sur un sujet de leur choix (mais après avoir obtenu l'accord du directeur ou de la directrice du mémoire), d'élaborer un plan et de rédiger un texte argumenté avec apparat critique (notes de bas de pages ; renvois aux sources ; références bibliographiques ; annexes).</p> <p>Pour autant que l'offre existe, les mémorant-e-s sont vivement encouragé-e-s à participer à des colloques de mémorant-e-s ou de doctorant-e-s, afin de partager leurs expériences dans le domaine de la recherche et de l'écriture en sciences de l'Antiquité.</p>
Enseignement(s)	Participation aux colloques pour mémorant-e-s, organisés par les enseignant-e-s.
Evaluation	1 mémoire (60-100 pages ; 2'000 signes par page ; s'y ajoutent la bibliographie et les annexes) + 1 soutenance d'env. 60-90 minutes.

Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre.



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Les modules suivants sont ouverts aux étudiant-e-s avec l'accord du/de la professeur-e responsable de l'unité d'histoire ancienne :

Module MA1	Histoire grecque ou romaine ou régionale I, niveau avancé	12 crédits
Module MA2	Histoire grecque ou romaine ou régionale II, niveau avancé	12 crédits
Module MA3	Epigraphie et institutions, niveau avancé	12 crédits